

LE
CHATEAU DE LAFORCE

GRAVURE DU XVIII.^e SIÈCLE

EXPLIQUÉE ET PUBLIÉE

PAR M. JULES DETERMES,

Ancien Attaché à la Bibliothèque Nationale.

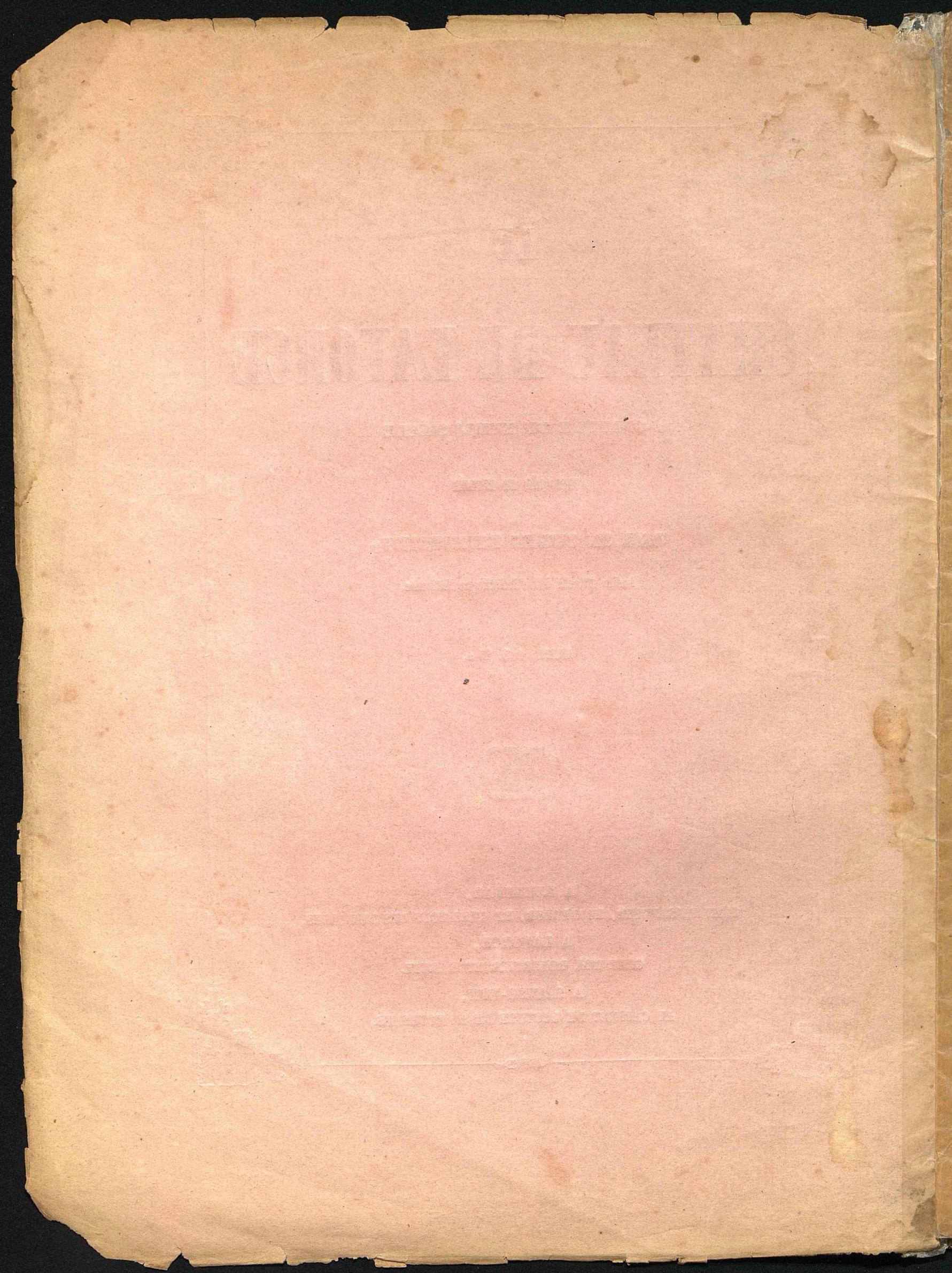
PRIX : 1 fr. 25 c.



A BERGERAC,
CHEZ FAISANDIER, IMPRIMEUR, ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

A LAFORCE,
CHEZ MM. ROBERTIER ET MARVIT.

A SAINTE-FOY,
AU CABINET DE LECTURE DE M. BOURSAUS.



Determines

LE

CHATEAU DE LAFORCE

EXPLIQUÉ ET PUBLIÉ

PAR M. JULES DETERMES,

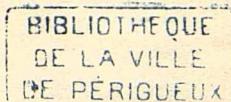
Ancien Attaché à la Bibliothèque Nationale.

BGZ 23

A BERGERAC,

CHEZ P. FAISANDIER, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

1850.



E.P.
BG2 23
C00002886973

EDITION OF THE FIRST

EDITION OF THE FIRST

En 1843, une épreuve très-endommagée de la vue du Château de Laforce — la seule, peut-être, qui existât à Bergerac — fut confiée à M. Aug. Dupont, qui s'empessa d'en faire exécuter et lithographier une réduction fort exacte. Elle parut dans la sixième livraison des *Annales agricoles et littéraires de la Dordogne*.

C'est la gravure originale, de grande dimension, que nous publions aujourd'hui, tirée sur la planche en cuivre retrouvée à la démolition du Château, en 1793.

Cette planche ne portant point de date précise, doit remonter au milieu du XVIII.^e siècle, à en juger par l'écusson d'alliance joint à celui de la famille de Laforce.

On sait que la terre de Laforce * entra dans la famille de Caumont, le 15 mai 1554, par suite du mariage de François de Caumont, seigneur de Castelnaut, avec dame Philippe de Beaupoil, baronne de Laforce, de Madurant, d'Eymet et de Montboyer, veuve de François de Vivonne, seigneur de la Châtaigneraie, lequel avait été tué, en champ-clos, par Jarnac, en 1547. On sait aussi que cette terre fut érigée en marquisat, par Henri IV, en 1609, et en duché-pairie, par Louis XIII, en 1637.

A la fin du XVI.^e siècle, l'habitation de Laforce étant peu spacieuse et ne répondant point, par son aspect, à la position de ses nobles possesseurs, la reconstruction en fut projetée par Jacques-Nompar de Caumont-Laforce, le même qui, en-

* L'usage a consacré d'écrire Laforce en un seul mot.

core enfant, avait échappé, comme par miracle, au massacre de la St.-Barthélemy, et devint Maréchal de France et l'un des plus grands hommes de guerre de son époque.

C'est à Laforce qu'en 1585, Henri, alors roi de Navarre, apprit la paix conclue entre Henri III et les Guise, et la défense faite par le roi de France de pratiquer toute autre religion que le catholicisme.

— « Le roi de Navarre, disent les *Mémoires*, fit, en ce temps-là, l'honneur à M. de Laforce de passer quelques jours chez lui, où il vivait avec une telle familiarité, qu'il n'y menait personne de sa maison, voulant que ce fussent les officiers de M. de Laforce qui le servissent; il tint même un de ses enfants au baptême et le porta jusqu'au temple, entre ses bras. »

La fondation du nouvel édifice eut lieu, en 1604, sous la direction de l'architecte Boisson, et, pendant les années que durèrent les travaux, M. de Laforce s'en occupa avec une sollicitude continue, comme le constate sa correspondance de famille. Ainsi, il écrivait, en diverses circonstances et de divers lieux, à madame de Laforce :

— *De Laforce, octobre 1604* : « Je me suis rendu à Laforce, d'envie que j'avais de voir mon bâtiment, qui me contente fort; l'ouvrage est fort bien conduit: maître Pierre promet que, dans l'année prochaine, il espère que toute la face qui regarde vers la plaine, à savoir le corps-de-logis et les deux pavillons, seront fort avancés. »

— *De Paris, novembre 1604* : « Sa Majesté a trouvé le dessein de mon bâtiment fort beau; il a été vu de toute la cour et fort estimé de tous. Le roi me promet de m'y aider; mais je crains fort, si je ne trouve quelque moyen qui ne coute guère, qu'il sera mal aisé, car il n'y eut jamais tant de poursuivants, ni moins de libéralité. »

— *Décembre 1604* : « J'ai eu, ces jours-ci, nouvelles que l'on travaille fort à notre bâtiment. Le roi en a parlé à la reine, en présence de force noblesse qu'il entretint une heure de la beauté de l'assiette. J'ai fait montre aussi de la soie provenue de nos mûriers, de quoi Sa Majesté a été fort aise et de voir le soin que je prends à en avoir force. Sa Majesté m'a fait l'honneur de me vouloir donner forces choses de sa ménagerie; mais il n'y a pas moyen de les faire porter, à savoir des cygnes, des faisans blancs et autres, des poules de Barbarie et canes d'Inde fort belles. »

— *Décembre 1610* : « Je vous prie, criez fort pour notre bâtiment, afin que la besogne s'avance et nos jardins. Je fais état d'amener un sculpteur. M. de la Barraudière m'a promis aussi de s'en venir à Laforce avec moi; car je veux résoudre mon parterre et l'allée du palemail. »

— *De Laforce, mai 1611* : « Notre fille de Castelnaut me vint voir, il y a trois ou quatre jours, avec notre petit. Nous passons bravement le temps, et je trace de belle besogne avec le fontainier qui veut faire merveilles. Je fais aussi commencer bientôt les fondements des galeries..... Nous avons résolu, ma fille de Castelnaut et moi, de parachever d'unir le parterre; j'ai fait assembler nombre de manœuvres qui ont commencé ce matin. Il y a du plaisir à les voir travailler. Je suis bien mari que je ne puis encore assembler assez de pierres pour entreprendre toute la galerie; mais je fais cejour'd'hui cesser tous les ouvriers qui travaillaient dans la maison et les fais tous mettre à la première muraille des galeries, afin de fermer le Château et qu'il puisse être en défense; car il n'y a point de raison que, parmi ces rumeurs de guerre, tout soit ici à l'abandon : j'espère que, dans dix ou douze jours, il sera fermé. Je fais aussi hâter tous les planchers du pavillon double. Croyez que ma présence n'a pas été inutile ici et que j'ai fait fort avancer notre besogne, même pour encourager les paysans, que je fais tous venir, à tour de rôle, pour le charroi de la pierre, et leur fais reconnaître qu'ils en pourraient avoir besoin eux-mêmes pour la retraite. »

— *De Tonneins, juillet 1614* : « Si vous êtes brave femme, vous nous viendrez voir à Laforce et dire un petit votre avis sur le bâtiment. Je plaindrais fort ma peine et mon argent si vous ne voulez participer au contentement. »

Le Château de Laforce, enfin achevé, se trouva l'un des plus beaux de la province de Guienne, tant par sa magnifique situation sur la plaine de la Dordogne que par l'élegance de sa structure et par l'éclat et le poli, presque inaltérables, des matériaux employés, et qu'avaient fournis les carrières de Russac, près Lalinde. Sa construction seule avait coûté 184,000 livres, à une époque où la valeur du marc étant à sa valeur actuelle à peu près comme 4,516 est à 11,952, la somme ne serait pas représentée aujourd'hui par 500,000 francs.

Ce monument, qui avait demandé tant de frais et de soins, fut sur le point de disparaître, quelques années à peine après son achèvement, pendant les guerres de religion qui désolaient la France. En 1622, le duc d'Elbeuf, qui commandait les troupes du roi Louis XIII et cherchait à soumettre toutes les villes et places du parti protestant, résolut de mettre le siège devant le Château de Laforce. Malgré les représentations et les instances des seigneurs qui l'accompagnaient, et dont plusieurs étaient amis ou parents de la famille de Laforce, le duc d'Elbeuf arriva, à la fin de janvier, devant le Château, que M. de Laforce, alors à Sainte-Foy, vint secourir en toute hâte. Le siège dura quatre jours; après des négociations infructueuses et des escarmouches dans la plaine, qui coûtèrent plus de deux cents hommes à M. de Laforce, le duc d'Elbeuf regagna Bergerac, par suite d'une résolution subite qui n'a pas été bien expliquée, et il fut convenu que le Château demeurerait neutre. Cet édifice avait eu beaucoup à souffrir, et l'un des pavillons avait reçu plus de trois cents coups de canon; les jardins avaient été dévastés, les

écuries et granges réduites en cendres, ainsi que soixante maisons du bourg ou des environs, et plusieurs habitants avaient été victimes de la cruauté des assiégeants. Cette même année, M. de Laforce fit sa paix avec Louis XIII.

A la fin de sa glorieuse carrière, ce ne fut ni à Paris, ni à Castelnaut-des-Mirandes, ni dans quelque autre de ses terres de Béarn ou de Normandie, que le duc de Laforce songea à se retirer, mais dans ce Château de Laforce qu'il avait bâti et toujours affectionné. — « C'est là qu'il voulait, comme il le disait lui-même, se donner le plaisir de jouir de cette douce vie qu'offre le repos de la maison à une vieillesse telle que celle à laquelle il était parvenu, après les grands travers qu'il avait soufferts. »

Quelques semaines avant cette retraite, il assistait et contribuait, plus qu'aucun autre, à la victoire de Zouafques, où, suivant les historiens, « le maréchal de Laforce, malgré ses 80 ans, resta tout le jour à cheval, armé de toutes pièces, assisté du marquis de Castelnaut, son fils, maréchal-de-camp. »

Il mourut à Laforce le 10 mai 1652, sans avoir quitté la religion protestante.

M. de Laforce se trouvant dans le carrosse de Henri IV, au moment où ce prince fut assassiné, le poignard de Ravaillac avait été conservé, jusqu'en 1793, au Château de Laforce. Cette arme a été restituée à la famille, après la révolution.

Le fils ainé du Maréchal de Laforce, Armand de Caumont, qui devint, après la mort de son père, Duc, Pair et Maréchal de France, rentra dans le sein de l'Eglise catholique, et mourut à Laforce le 16 décembre 1675.

Citons encore trois membres célèbres de cette famille :

Henri-Jacques de Caumont, Pair de France, né le 5 mars 1675, membre de l'Académie Française en 1715. Il avait fondé l'Académie de Bordeaux, en 1713.

Charlotte-Rose de Caumont, morte en 1724. Elle a laissé plusieurs ouvrages en prose et en vers.

Henri-François-Xavier de Belsunce de Castelmoron, né au Château de Laforce, le 4 décembre 1671, d'Armand de Belsunce, Marquis de Castelmoron, et d'Anne de Caumont-Lauzun. Devenu évêque de Marseille en 1710, Belsunce brava héroïquement la peste qui désola cette ville de 1720 à 1721, en pratiquant la charité et l'abnégation pratiquées, avant lui, par Charles Borromée et, plus récemment, par Hyacinthe de Quelen et Denis Affre.

Arriva l'année 1793, année de vandalisme, de terreur et de sang. L'on aurait, peut-être, été tenté d'espérer que le Château de Laforce échapperait à la tempête. Sa construction n'avait rien de commun avec ces forteresses ou ces donjons féodaux qu'on pouvait considérer, jusques à un certain point, comme des instruments de

despotisme; aucun souvenir d'exactions tyranniques ou de drames mystérieux ne s'y rattachait. Mais certains hommes d'alors avaient entrepris — folie immense! — de faire oublier toute notre histoire passée, en livrant au marteau les monuments, aux flammes les archives nationales, à la mort les familles renommées..... Sous les ordres du conventionnel Joseph Lakanal, la démolition du Château de Laforce fut résolue et accomplie. Tout ce que les illustres possesseurs de cette demeure y avaient assemblé : marbres élégants, arabesques brillantes, riches tapis, vases antiques, meubles précieux, somptueuses tentures, magnifique bibliothèque, tableaux et portraits, dont plusieurs de la main de Van Dyck et d'autres grands maîtres, tout fut renversé, mis à l'encan, vendu à vil prix, brisé, profané ou soustrait. Quant aux manuscrits, correspondances et titres de famille, lettres de souverains, documents historiques, on les amoncela au milieu de la cour d'honneur, et le feu, en les dévorant, noircit les murs à demi-écroulés.

En sorte que de cette maison magnifique il ne reste plus une pierre; et, sur son emplacement, livré à la culture, c'est à peine si une dépression du terrain indique encore le large fossé qui isolait complètement le Château, lorsque le pont était levé.

Seules, les écuries, connues sous le nom de *Recettes*, sont encore debout. Elles ont remplacé celles qui furent incendiées en 1622; mais, par une négligence au moins blâmable, ce bâtiment, fort remarquable, se détériore de jour en jour. Ces écuries, les plus belles de France après celles de Chantilly, sont divisées en deux parties, dont celle de l'est était destinée aux chevaux étrangers, et celle de l'ouest aux chevaux de la maison. Au-dessus étaient les greniers à blé.

Les *Recettes* étaient séparées du Château par une vaste surface gazonnée; à l'est était une allée de marronniers où venaient danser, le jour de l'Assomption, villageois et villageoises. La présence et les largesses du seigneur de Laforce encouraient leur joie. Des vieillards se rappellent aussi les gracieux reposoirs de Fête-Dieu exécutés par les dames du Château, sous le portique d'entrée.

C'est encore à la piété de la famille de Laforce que l'Eglise actuelle, bâtie en 1733, doit la boisserie d'autel, d'ordre corinthien, à colonnes torses, que l'on y remarque, mais dont le mérite a été masqué, il y a peu d'années, sous un bariolage de mauvais goût. Il n'y avait point de chapelle dans le Château; un oratoire, situé au-dessus de l'entrée principale, y fut inauguré le 24 octobre 1737.

Ce fut dans l'Eglise que l'on inhuma les membres de la famille de Laforce décédés depuis 1737 jusqu'à la révolution. Il n'est point hors de propos de les mentionner ici, quoiqu'il ne reste aucune trace extérieure de leurs tombeaux, sinon deux marbres funéraires qui furent brisés, à cette dernière époque, et relégués dans les *Recettes*:

1.^o Antonin de Caumont, Marquis de Castelnaut, âgé de 17 ans, mort en 1737.

2.^o Jacques-Armand de Caumont, Marquis de Laforce, âgé de 3 ans, mort en 1762.

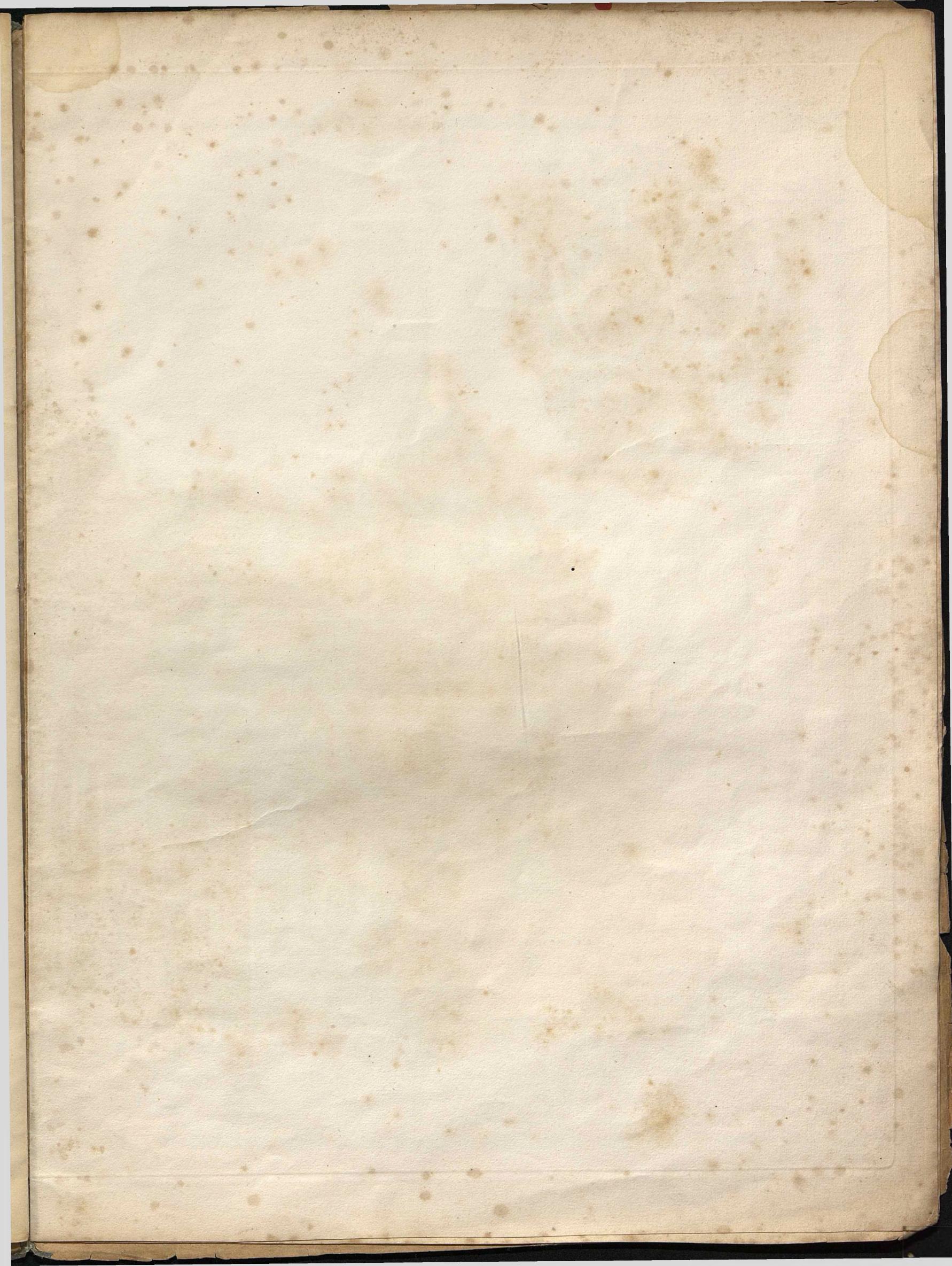
3.^o Armand-Nompar de Caumont, Duc de Laforce, qualifié, sur l'épitaphe, de « Pair de France, Marquis de Caumont, de Taillebourg, de Madurant, Eymet, Boesse et Cugnac, Comte de Mucidan, Baron de Castelnaut-des-Mirandes, Seigneur de la Prévôté et Domaine de Bergerac et autres lieux », âgé de 86 ans, mort en 1764.

La légende est surmontée des armoiries complètes de la famille, deux licornes supportant l'écu, avec cette devise : *Fit via vi.*

4.^o Alexandre-Nompar, Marquis de Caumont, âgé de 9 mois, mort en 1765.

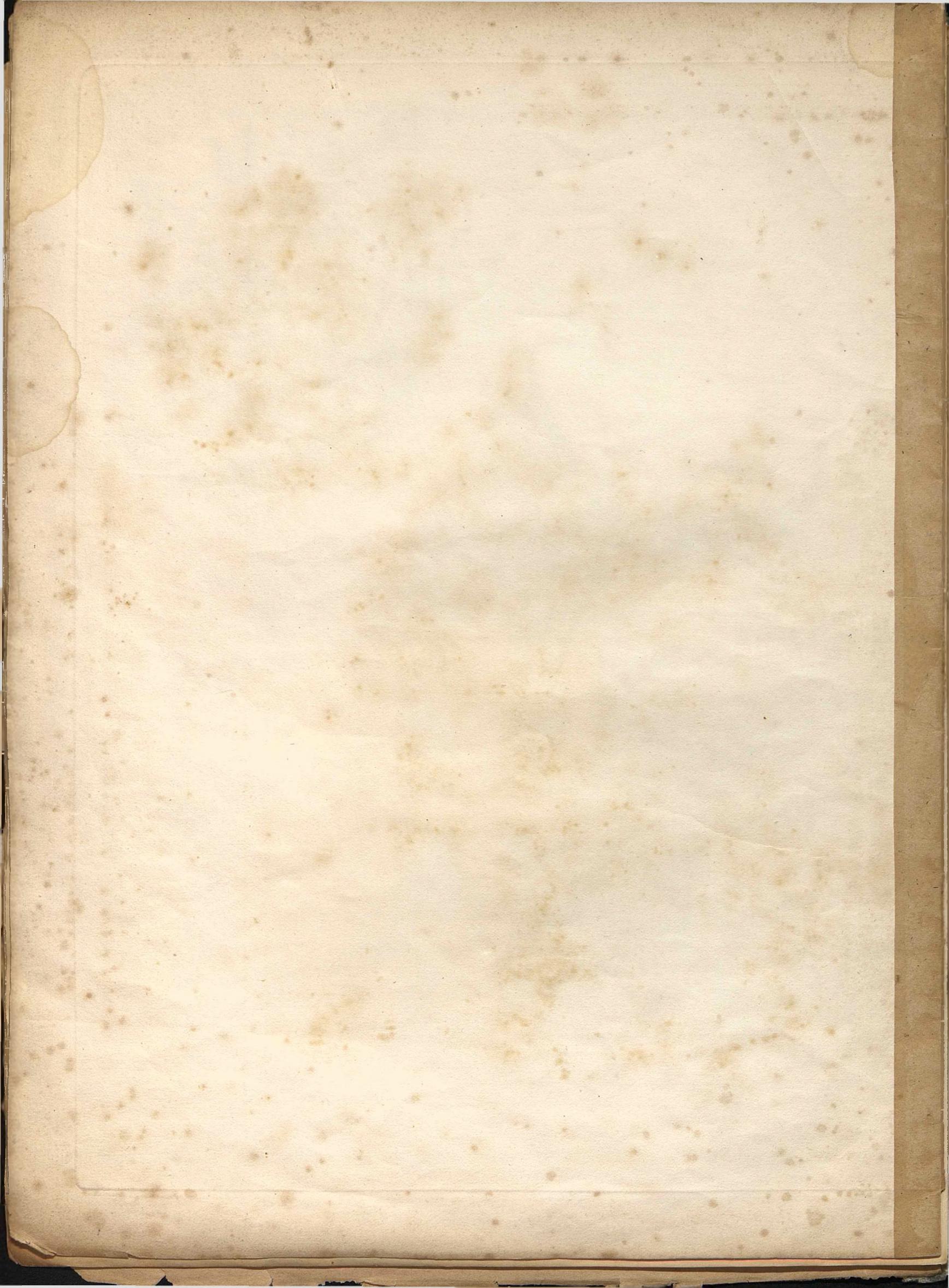
5.^o Enfin, un vieux domestique, nommé Sébastien, dont la famille de Laforce n'avait pas voulu se séparer, même après la mort, noble pensée qui honore également les maîtres qui la concurent et le serviteur qui en fut l'objet.

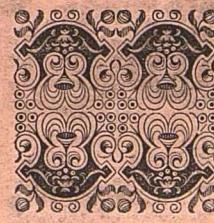
Nous avons cru convenable de joindre ces quelques renseignements à une gravure dont le sujet faisait la gloire de notre pays et l'admiration des étrangers. Le souvenir du Château de Laforce s'efface, chaque jour, avec la génération qui vit la splendeur et la ruine de cet édifice. C'est pourquoi nous regardâmes comme une bonne fortune la découverte de sa représentation fidèle, de même que nous regardons sa publication comme une action utile, au double point de vue de l'art et de l'histoire.



VUE
DU CHATEAU
DE LA
FORCE
D.^e SAIRIE







G

2